



Soirée d'information et d'échanges sur la planification participative de l'aménagement à Delson

26 janvier 2016

Imaginons
notre



Déroulement de la soirée

1. Mots de bienvenue
2. Objectif de la soirée
3. L'aménagement durable
4. Contexte de planification
5. Démarche participative
6. Période d'échanges
7. Prochaines étapes



1. Mots de bienvenue





2. Objectif de la soirée

Informier les citoyens de la démarche de **planification participative** des aménagements à venir dans la ville de Delson et sa raison d'être.





Objectif de la démarche

Objectif de la démarche

Permettre aux citoyens de participer à la planification des aménagements à venir sur le territoire de Delson, dans le respect:

- Du cadre de planification du territoire
- Des valeurs d'appartenance des citoyens





3. L'aménagement durable

Pourquoi changer les façons d'aménager ?

- En Amérique du Nord, l'aménagement des villes est fortement touché par le phénomène **d'étalement urbain**.
- Plus on s'étale, plus on a besoin d'espace : diminution des milieux humides et naturels, empiètement des terres agricoles, etc.
- L'augmentation de la dépendance à la voiture engendre de nombreux **problèmes environnementaux** : pollution atmosphérique, augmentation des gaz à effet de serre, augmentation des îlots de chaleur, perte de biodiversité, diminution de la qualité du cadre de vie, etc.





3. L'aménagement durable

Pourquoi changer les façons d'aménager ?

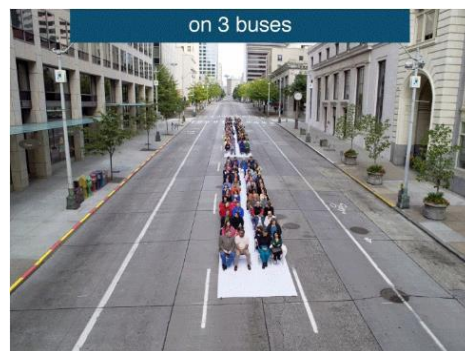
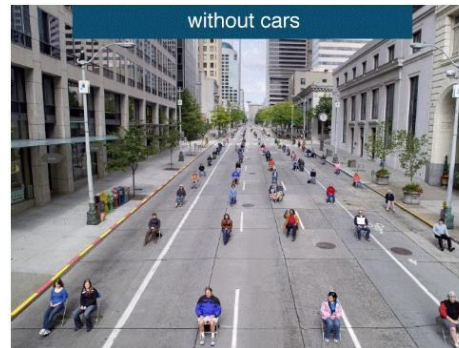
- La voiture permet de parcourir de grandes distances en peu de temps mais elle nécessite de nombreuses infrastructures, qui coûtent **cher**.
- Les impacts économiques de la congestion, pour la seule région de Montréal, entraînent des pertes de plus de **1,5 G\$ par année**.
- Si les automobilistes québécois payaient réellement ce que coûte une voiture à la société, ça porterait le litre d'essence à 2,50 \$!



3. L'aménagement durable

Pourquoi changer les façons d'aménager ?

- Plusieurs enjeux esthétiques : les villes sont aménagées pour les **voitures** alors qu'elles sont habitées par des **personnes**.





3. L'aménagement durable

Pourquoi changer les façons d'aménager ?

- La déconcentration des lieux d'emploi affecte le dynamisme des secteurs centraux.
- L'éparpillement de la population complexifie la capacité à fournir des services et des équipements, ce qui augmente les coûts (transport scolaire, égouts, aqueducs) pour l'ensemble de la collectivité.

Freiner l'étalement urbain est donc une solution gagnante pour tous.





3. L'aménagement durable

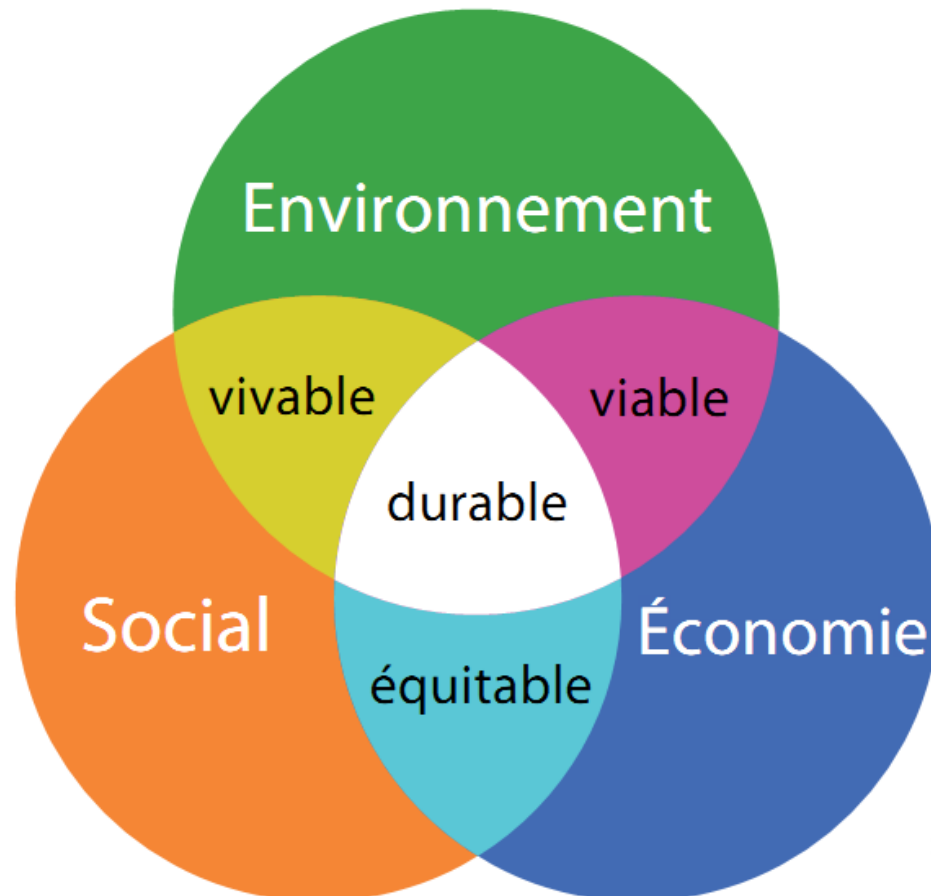
Pour les besoins d'aujourd'hui et de demain

- Pour freiner l'étalement urbain, on doit aménager de manière durable : **en répondant aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.**
- Pas juste une question d'environnement !
- C'est un mode de croissance qui garantit **à la fois** le progrès économique, social et environnemental de la société.



3. L'aménagement durable

Les trois sphères du développement durable





3. L'aménagement durable

Les trois sphères du développement durable

Pour être viable (économie-environnement)

- Envisager un développement économique qui ne se fait pas au détriment de l'environnement (gestion de l'eau, qualité de l'air et du sol, paysages, etc.)

Pour être viable (social-environnement)

- Permettre à la fois la protection des milieux naturels tout en favorisant l'accessibilité et l'usage de ceux-ci aux citoyens.

Pour être équitable (économie-social)

- Respecter le niveau de vie de chacun et rendre disponible à tous des services de qualité et diversifiés ainsi que la possibilité de travailler sur le territoire même de la municipalité.





3. L'aménagement durable

À Delson, c'est aussi une question d'espace

- D'ici les prochaines décennies, Delson doit se préparer à accueillir plus de 1 400 nouveaux ménages, étant donné les projections démographiques des futures générations.
- Si la ville maintient sa densité de développement actuelle, seulement 540 nouveaux logements peuvent être construits.



3. L'aménagement durable

Comment aménager de manière durable ?

- En construisant de manière plus dense et plus compacte ;
- En limitant les déplacements polluants ;
- En améliorant l'accessibilité au transport collectif ;
- En encourageant la mobilité active ;
- En protégeant les espaces naturels ;
- En construisant des milieux de vie mixtes et complets ;
- En impliquant les citoyens dans toute la démarche ;



En aménageant selon les principes du TOD





3. Contexte de planification

Qu'est-ce qu'une aire TOD ?

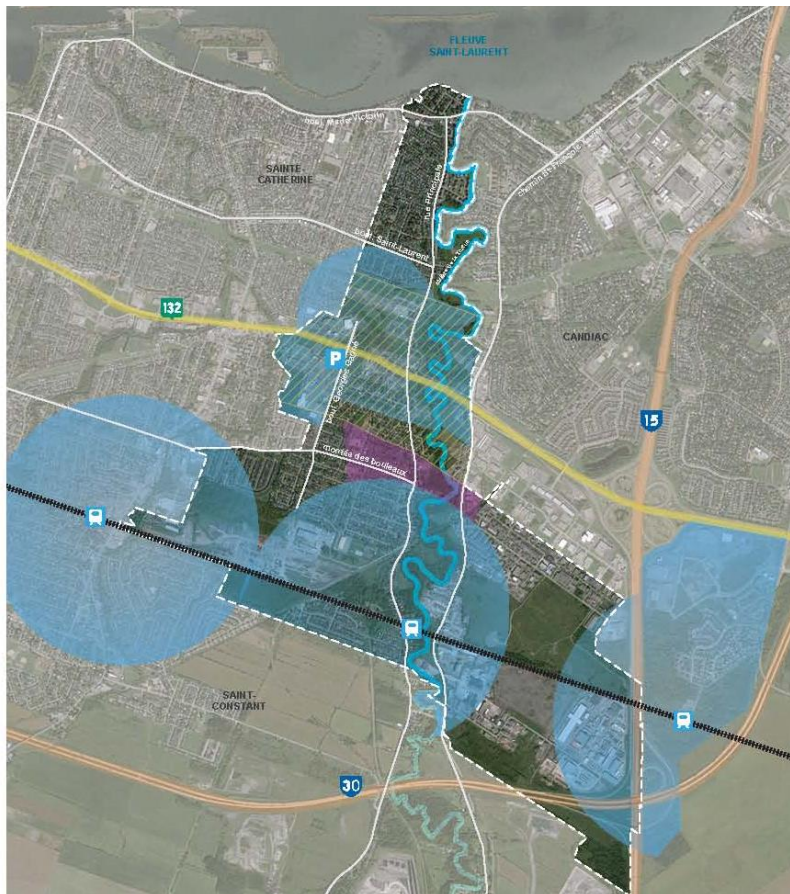
Le TOD (*transit oriented development*) est un **développement immobilier** de **moyenne à haute densité**, structuré autour d'un équipement de **transport collectif** (train, métro, bus, etc.).

C'est un milieu de vie **complet** et **dynamique**, qui offre une panoplie de services et d'équipements, et qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.



3. Contexte de planification

Où se trouvent les aires TOD à Delson ?

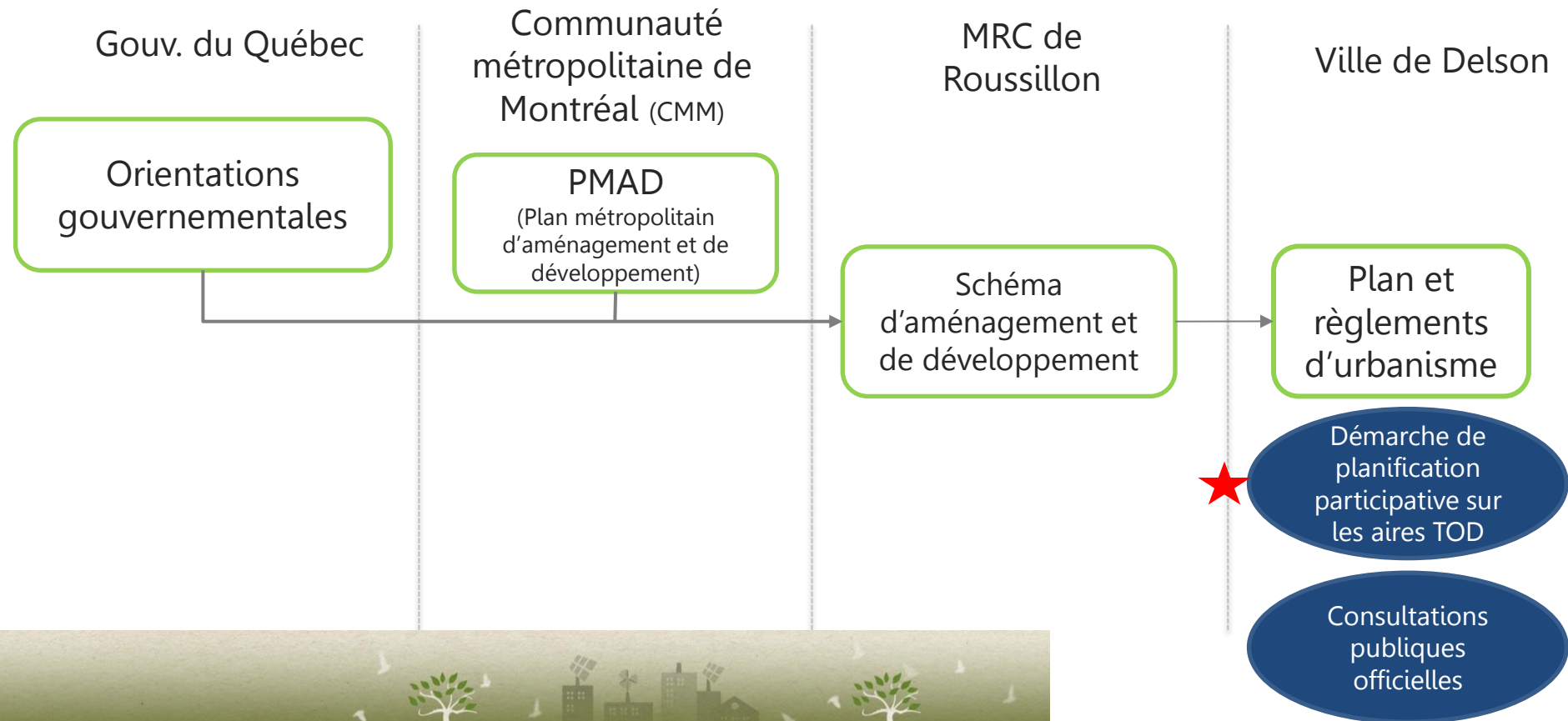


LÉGENDE

 Gare	 Aire TOD	 Corridor de transport en commun métropolitain structurant
 Stationnement	 Voie ferrée	 Corridor de transport en commun local

3. Contexte de planification

Pourquoi des aires TOD à Delson ?



3. Contexte de planification

Pourquoi des aires TOD à Delson ?

Principaux objectifs du PMAD:

- Le PMAD propose d'orienter au moins 40 % des nouveaux ménages (2011-2031) dans des quartiers de type TOD
- Le PMAD a identifié 155 aires TOD sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (82 municipalités)
- Le PMAD exige une densification de la fonction résidentielle et une planification détaillée visant à adapter l'aménagement selon les caractéristiques et les potentiels spécifiques au milieu.



3. Contexte de planification

Pourquoi des aires TOD à Delson ?

- La MRC de Roussillon est obligée de conformer son SAD (schéma d'aménagement et de développement) au PMAD (règlement de concordance 170 adopté en août 2014)
- La Ville de Delson doit conformer son plan et ses règlements d'urbanisme au SAD de la MRC. Les modifications aux règlements impliquent, entre autres :
 - *La consolidation du tissu urbain, l'identification de zones prioritaires d'aménagement, **l'implantation des aires TOD** et l'intégration de seuils minimaux de densité*





3. Contexte de planification

Pourquoi des aires TOD à Delson ?

- À Delson, 55% de la ville doit être planifié en regard des nouvelles orientations du PMAD (40 logements/hectare)
- Cette planification devra refléter la vision collective et partagée des citoyens de Delson



3. Contexte de planification

Exemple d'un aménagement de type TOD

AVANT



APRÈS



3. Contexte de planification

Exemple d'un aménagement de type TOD

AVANT



APRÈS



3. Contexte de planification

Exemple d'un aménagement de type TOD

Mail Cavendish



3. Contexte de planification

Exemple d'un aménagement de type TOD

Densité sans qualité (À ÉVITER!)

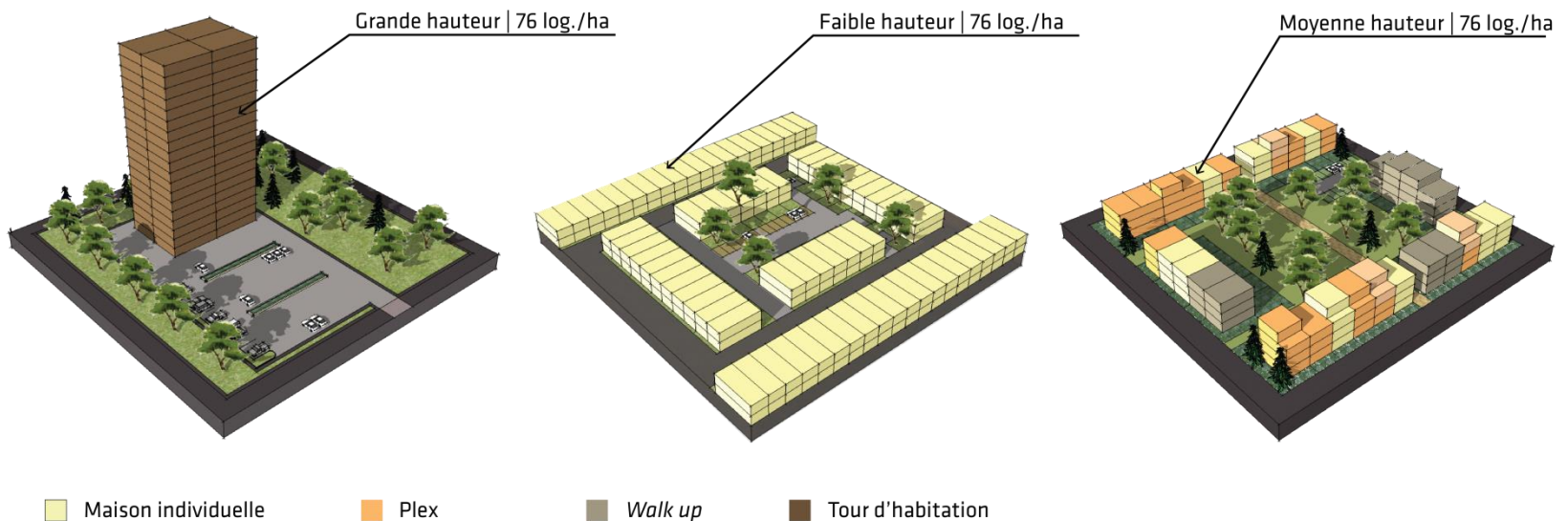


Densité complète et dynamique



3. Contexte de planification

Aménagement dense vs aménagement compacte

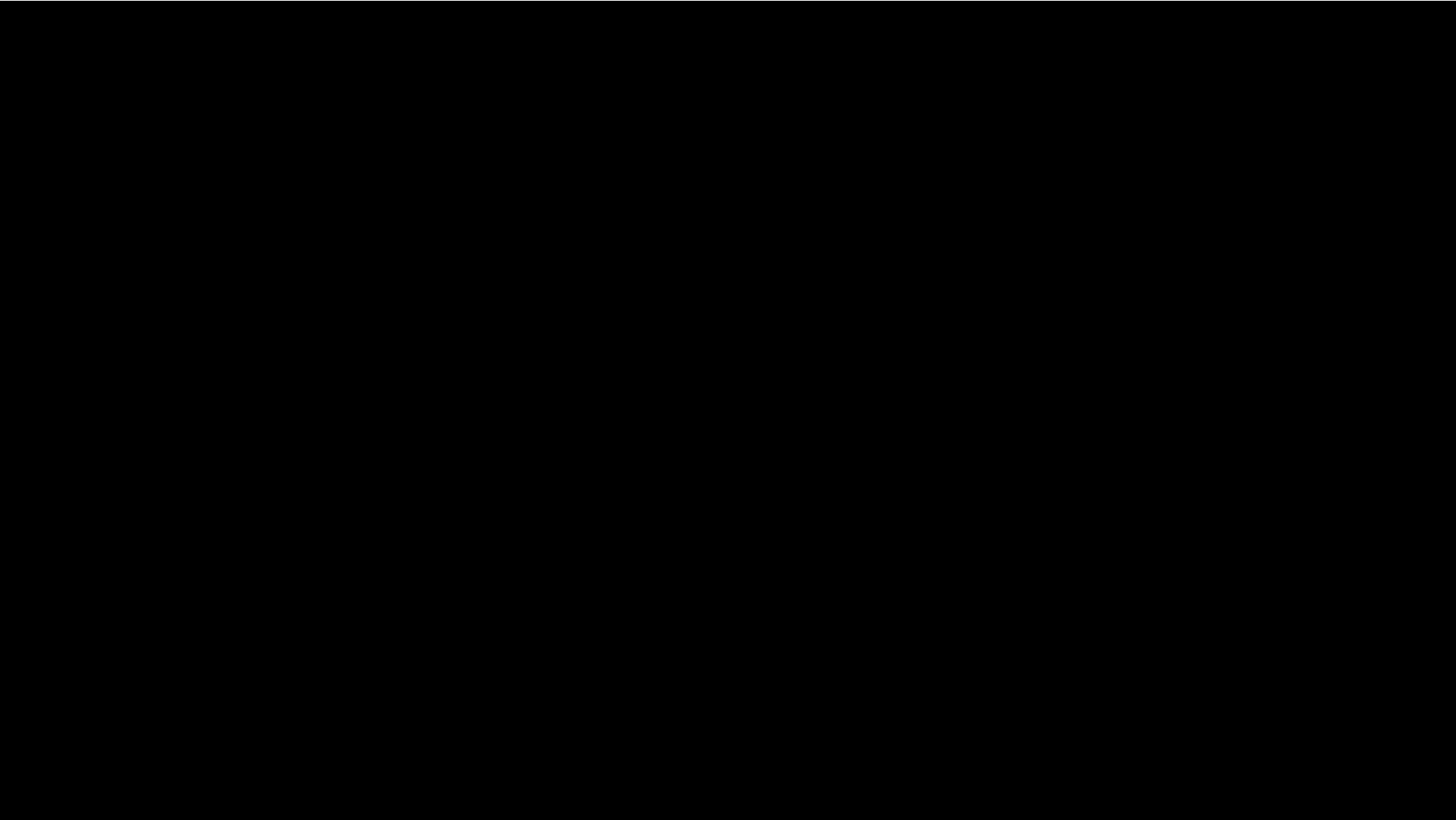


3. Contexte de planification

Les bénéfices des aménagements de type TOD

- Rentabiliser les infrastructures publiques
- Diviser les coûts pour l'entretien des réseaux d'infrastructure par un plus grand nombre de logements
- Rentabiliser les investissements à long terme
- Limiter la consommation d'espace et l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles
- Favoriser les modes de transport actifs
- Diminuer les gaz à effet de serre liés au transport







4. Démarche participative

	Activité	Forme	Calendrier	
1	Lancement de la démarche Imaginons Notre Delson	Rencontre publique d'information et d'échanges	26 janvier 2016	
2	Orientations de développement des aires TOD de Delson	Ateliers de travail – groupes de 8 à 10 participants	24 février 2016	Adoption du règlement de concordance
3	Lignes directrices de l'aire TOD de la route 132 / Georges-Gagné	Ateliers de travail – groupes de 8 à 10 participants	Printemps 2016	
4	Résultats des ateliers et prochaines étapes	Rencontre publique d'information et d'échanges	Printemps 2016	Adoption du PPU route 132 / Georges-Gagné

4. Démarche participative

Charte de participation

4 formes de participation:

- **Information** / on explique
- **Consultation** / on écoute
- **Dialogue** / on échange
- **Concertation** / on trouve des solutions



4. Démarche participative

Charte de participation

Rôle de la Ville de Delson

- Initier la démarche de participation citoyenne
- Alimenter la réflexion sur le projet en diffusant des informations exactes et pertinentes
- Valider les grandes étapes franchies lors du processus
- Démontrer sa capacité d'écoute à l'endroit des participants à la démarche
- Et ultimement, décision par le Conseil municipal



4. Démarche participative

Charte de participation

Rôle des participants

- S'informer sur la démarche mise en place, reconnaître sa validité et respecter les règles de participation
- S'écouter les uns les autres tout au long de la démarche
- Participer aux dialogues dans un esprit de tolérance et d'ouverture
- Mettre de côté l'intérêt individuel au profit du bien commun
- Participer efficacement afin qu'émergent des propositions durables, élaborées collectivement pour répondre aux besoins de la communauté



4. Démarche participative

Charte de participation

Rôle de Convercité

L'agence Convercité est mandatée pour mener à bien la démarche participative et ainsi:

- Faciliter la participation de la population
- S'assurer que la démarche est sincère, objective et évolutive
- S'assurer que l'information livrée est exacte, complète et compréhensible par tous
- Permettre une diversité de points de vue
- Agir avec les participants de manière équitable, transparente et respectueuse de la diversité des points de vue



5. Période d'échanges





6. Prochaines étapes

Rendez-vous pour les ateliers de l'initiative Imaginons notre Delson:

	Activité	Forme	Calendrier
2	Orientations de développement des aires TOD de Delson	Ateliers de travail – groupes de 8 à 10 participants	24 février 2016
3	Lignes directrices de l'aire TOD du stationnement Georges-Gagné	Ateliers de travail – groupes de 8 à 10 participants	Printemps 2016
4	Résultats des ateliers et prochaines étapes	Rencontre publique d'information et d'échanges	Printemps 2016



6. Prochaines étapes

Rendez-vous sur le site web pour vous informer et participer en ligne:

www.imaginonsnotredelson.ca

MERCI !

